

# Charte Terra Iridis

## Meneurs·euses de Jeu et animateurs·trices

*Version 2.0 – 26/10/2024*

Terra Iridis promeut une pratique inclusive du jeu de rôle et souhaite offrir à tous·tes la possibilité de s'épanouir à travers notre loisir. Cette charte vise donc à assurer le bon déroulement des parties et son acceptation est requise pour pouvoir animer des activités lors de la convention.

Nous demandons aux animateurs·trices et MJs de respecter les directives suivantes :

### **Inscription des parties**

Toute demande d'inscription en tant que MJ ou animateur·trice doit se faire par le biais du formulaire accessible sur le site [terra-iridis.org](http://terra-iridis.org), pour toute demande exceptionnelle, par mail à l'adresse [contact@terra-iridis.org](mailto:contact@terra-iridis.org).

Les champs obligatoires présents sur le formulaire doivent être renseignés.

L'organisation se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription, que ce soit par manque de disponibilité des espaces, informations incomplètes, proposition inappropriée ou toute autre raison jugée pertinente. Elle en informera alors la partie requérante.

### **Respect et bonne conduite**

Toutes les activités sont ouvertes à tous·tes, sans distinction de genre, orientation sexuelle, convictions politiques ou religieuses, nationalité, apparence physique, origine. Cela vaut également pour l'âge, dans la limite des restrictions prévues pour certains types de parties.

Les comportements tels que le harcèlement, les agressions verbales ou physiques, l'intimidation, les propos racistes, sexistes ou discriminatoires, visant à mettre mal à l'aise ou manquer de respect à un·e autre participant·e ne sont pas les bienvenus à Terra Iridis. Les MJs et animateurs·trices sont tenu·e·s de rappeler à l'ordre tout manquement à cette règle à leur table de jeu et, en cas de récurrence, d'en informer l'organisation.

Nous rappelons que l'humour ou le prétexte de l'interprétation de personnage ne peuvent servir de couverture pour véhiculer de tels comportements.

Tout manquement à cette règle de la part d'un·e participant·e, quel que soit son statut, pourra résulter en un avertissement voire une exclusion de l'événement sans remboursement.

### **Mesures sanitaires**

L'emploi du masque n'est **pas obligatoire** lors des parties. Cependant, nous vous recommandons de faire appliquer le protocole sanitaire suivant :

- Demander aux participant·es de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique (fourni par l'organisation) au début de chaque partie.
- Si vous animez plusieurs tables à la suite, désinfecter le matériel de jeu commun (dés, etc.) entre les parties (spray fourni par l'organisation) et laisser l'équipe nettoyer les tables sur le temps de pause entre deux créneaux.
- Si une personne participante vulnérable (immunodéprimée, etc.) en ressent le besoin, demander aux joueur·euses le port d'un masque (fourni par l'organisation) le temps de la partie.